## BILLS DU GOUVERNEMENT-Suite.

- M. Miller—Explique comment la chose peut se faire—5905; les compagnies donnent déjà une compensation monétaire pour travail du dimanche—5905; témoignage McNicholls—5905; témoignage T. C. Coffin—5906; pétition de l'Association des télégraphistes de chemin de fer—5906; mémoire de la Fraternité des employés—5906; le seul moyen d'éviter les accidents est de donner aux employés un jour de repos sur sept—5907.
- M. Ames—On devrait amender le bill pour que les 24 heures de repos consécutives imposées puissent être, partiellement au moins, prises sur le dimanche—5908.
- M. Bourassa—Ces vingt-quatre heures de repos devraient être prises sur un jour ouvrable de la semaine—5908.
- M. Pringle—Détaille comment le comité en est arrivé à la rédaction de l'article 4—5909; l'article a été préparé hâtivement—5909.
- Sir W. Laurier—On dit vingt-quatre heures, mais en somme le temps de travail que cela compense est moins que cela—5909; si un patron fait travailler un ouvrier le dimanche, il n'est ni injuste ni déraisonnable qu'il acquière par là droit à vingtquatre heures de repos—5910.
- M. Pringle—Propose que les 24 heures de repos puissent être prises dans les sept jours au lieu de dans les six jours—5910.
- M. Cockshutt—Cet article encouragera les gens à travailler le dimanche—5910; approuve idée Bourassa, autant d'heures de repos dans les six autres jours que d'heures de travail le dimanche—5910.
- Hon. Aylesworth—On pourrait prescrire que l'article ne s'appliquera pas à un travail plus court qu'une certaine durée —5911; le bill crée une pénalité pour le patron qui fait travailler le dimanche—5911; il tend à diminuer le travail du dimanche—5912.
- M. Bourassa-Il est absurde que l'ouvrier qui travaille une heure acquière droit à 24 heures de repos comme celui qui a travaillé 12-5912; ce bill a été imposé au parlement et au gouvernement par son manque de courage-5912; c'est une prime à tous les vices-5913; on ne rend pas le peuple vertueux avec des lois-5913; les gens qui ont signé les pétitions ne les ont pas lues—5913; ce n'est pas M. Shearer que le peuple tiendra responsable de cette loi-5913; si un député propose un amendement qui a du bon sens, on répond que M. Shearer n'en veut pas -5914; propose en amendement qu'on donne aux ouvriers autant d'heures de repos en semaine qu'ils auront travaillé le dimanche-5914.
- M. Conmee—Propose de donner un nombre d'heures de repos double des heures de travail du dimanche—5914.
- M. D. Ross—Cet amendement n'améliore pas les choses—5915.
- M. Ralph Smith—Les associations ouvrières ont demandé cet article—5915.

## BILLS DU GOUVERNEMENT-Suite.

- M. Galliher—Cet article est inapplicable aux hauts-fourneaux—5917; les hommes travaillent par relève, comment leur donnerez-vous 24 heures consécutives de repos—5917.
- Hon. Tisdale—Tout le monde se contredit dans cette discussion—5918; le mélange des articles 3 et 4 crée une confusion—5917; si l'employé fait un travail qui est illégal en vertu de l'art. 3, il ne pourra pas par l'art. 4 réclamer de son employeur les 24 heures de repos—5918; l'article devrait être étudié de nouveau—5918.
- M. R. Smith—Propose que le repos ne soit imposé que si le travail fait a dépassé 2 heures—5919.
- M. Pringle—Discute le cas des serre-freins —5920; cite témoignage du représentant de l'Union des employés de chemin de fer—5920.
- M. Aylesworth—Propose amendement à l'énumération des travaux atteints par art. 4, adopté—5921.
- M. Bourassa—Propose amendement donnant des heures de repos équivalentes aux heures de travail du dimanche—5921.
- M. Cockshutt—Approuve amendement sans endosser les observations de M. Bourassa—5922; rien dans le Nouveau Testament ne dit que nous devons nous abstenir de tout travail le dimanche—5922; nous dépensons toute notre religion le premier jour de la semaine et nous ne gardons rien pour le reste de la semaine—5923; on ne doit pas chercher à avoir un jour de repos au détriment de ce qui est bon, juste et vrai—5924.
- M. Ralph Smith—N'approuve pas amendement Bourassa—5924; l'article tel que rédigé protège le dimanche comme dimanche et il n'y a pas d'équivalence à établir avec un jour de semaine—5925.
- M. Pringle—N'accepte aucun des amendements—5925; on ne doit pas obliger un homme à perdre une journée dans la semaine parce qu'il aura travaillé un peu le dimanche—5925; la compensation devrait être facultative pour l'ouvrier—5925.
- M. Bourassa—Est prêt à accepter l'amendement de M. Smith combiné avec le sien—5925.
- Hon. Foster—Nous avons le droit de dire à un patron: vous n'obligerez pas un ouvrier à travailler le dimanche sans lui accorder ample compensation—5926; mais nous n'avons pas le droit de dire à un ouvrier, si vous travaillez quelques heures le dimanche, il vous sera défendu de travailler vos six jours complets dans la semaine—5926; pour ce qui est de la compensation raisonnable, on doit laisser patron et employé débattre la chose—5927; à ce point de vue l'amendement Bourassa est inacceptable—5927; cette loi si elle est adoptée ne sera pas appliquée, elle est contraire au bon sens—5927.